

Service Développement
des pratiques sportives
IB

11

R A P P O R T

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

En organisant tout au long de l'année des tournois, challenges, championnats et manifestations sportives, les clubs sportifs contribuent à assurer une animation permanente et diversifiée pour les messins et répondent ainsi au souhait de la Municipalité.

Aussi, la Commission des Sports réunie le 24 mars dernier propose d'attribuer aux associations sportives des subventions pour manifestations pour un montant de 47 110 €.

Par ailleurs, elle propose d'octroyer une subvention de fonctionnement de 3 100 € dans le cadre du sport de catégorie amateur ainsi qu'une subvention de 145 € pour équipement.

Enfin, en exécution de la convention triennale intervenue le 5 Août 2008 avec le club A2M et Monsieur TAHRI, il est proposé au Conseil Municipal de renouveler le versement d'une subvention de 25 000 € au titre de l'année 2009.

Cette subvention est destinée à soutenir la préparation ainsi que la participation de Monsieur TAHRI aux grands rendez-vous nationaux et internationaux prévus en 2009.

Elle comprend une somme forfaitaire de 20 000€ ainsi qu'une somme conditionnelle de 5 000€ versée en raison des résultats obtenus par l'athlète aux Championnats d'Europe de Turin (Médaille d'argent).

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante.

MOTION

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le Conseil Municipal,
Les Commissions compétentes entendues,

Vu la convention intervenue le 5 Avril 2008 entre la Ville de Metz, le club A2M et Monsieur TAHRI,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour montant de 75 355 €

Subvention de fonctionnement catégorie élite

- Athlétisme Metz Métropole dans le cadre de la convention précisant le soutien que la Ville de Metz apporte à Bouabdellah TAHRI, athlète de haut niveau	25 000 €
Cette somme sera versée en deux fois :	
- somme forfaitaire pour la préparation et la participation de l'athlète aux différentes manifestations	20 000 €
- somme conditionnelle compte tenu de ses résultats aux Championnats d'Europe en salle (Médaille d'argent)	5 000 €

Subvention de fonctionnement catégorie amateur

- SMEC Badminton	3 100 €
------------------	---------

Subventions pour manifestations

- Association Aventure Mont Saint Quentin - 20 ^{ème} édition du Trophée des Crapauds – 30 et 31 mai 2009	2 250 €
Kayak Cub de Metz – 5 ^{ème} et 6 ^{ème} Manche du Championnat de France (slalom National 1) – 11 et 12 avril 2009	6 000 €
Ligue Lorraine d'Athlétisme – Critérium National de Marche Athlétique des 20 km – 5 avril 2009	2 000 €
Association sportive Circuit de Lorraine – 1 ^{ère} étape Du Circuit de Lorraine – 20 mai 2009	4 000 €
Rugby Club Metz Moselle – 6 ^{ème} Challenge Minimes Julien Lajoye – 26 septembre 2009	1 900 €
ASCM Tennis – 4 ^{ème} édition du Tournoi Européen de tennis de Metz pour les meilleurs garçons nationaux de 12 ans (TEM 12) – 30 avril, 1 ^{er} et 2 mai 2009	1 000 €
Société de Natation de Metz – Championnats de France Cadets – 10, 11 et 12 juillet 2009	7 780 €
La Boule Messine – Concours de boules « Grand Prix de la Ville De Metz – 3 mai, 14 juin, 22 et 29 août 2009	2 000 €
Cyclo Club de Metz – Circuit des Côtes de Moselle – 14 juin 2009	480 €

Cercle de Yachting à Voile de Moselle – 46 ^{ème} édition des Six Heures Internationales de Metz Olgé – 4 octobre 2009	1 200 €
Club d'Echecs Metz Alekhine – Open – du 11 au 17 avril 2009	10 000 €
Club d'Echecs Metz Fischer – Championnat de France des Jeunes des échecs à Aix-les-Bains – du 18 au 26 avril 2009	500 €
Metz Handball – Coupe de la Ligue - 4 avril 2009	8 000 €

Subvention d'équipement

- Association Sportive Cité Scolaire Schuman –
prise en charge de 4 blocs de plongée 145 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son délégué à signer, le cas échéant, tout document contractuel se rapportant à ces subventions, notamment les conventions à intervenir avec les associations sportives ainsi que le ou les avenants éventuels.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Belkhir BELHADDAD